

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 09 SEPTEMBRE 2014  
ORDRE DU JOUR**

- 1. Bienvenue**
- 2. Révision de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
- 4. Adoption des comptes**
- 5. Correspondances**
- 6. Information**
- 7. Dépôt de document**
  - 7.1 Rapport d'analyses de qualité de l'eau – Lac O'Neil
- 8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 8.1 Radiation
  - 8.2 Avis de motion – modification au règlement sur la rémunération des élus
  - 8.3 Modification – détenteur de la carte Ultramar
  - 8.4 FQM – soutien service postal canadien
  - 8.5 Formations PG – budget
  - 8.6 Demandes de contributions financières
- 9. URBANISME**
  - 9.1 Demande de lotissement – 2014-0465
  - 9.2 Analyse des piézomètres
- 10. VOIRIE MUNICIPALE**
  - 10.1 PAARRM – exercice financier 2014-2015
  - 10.2 Achats pneus d'hiver
  - 10.3 Soumission pour l'achat de sel
  - 10.4 Reddition de compte – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
  - 10.5 Emploi estival – prolongation
- 11. INCENDIE**
  - 11.1 Achat d'équipement
- 12. LOISIRS ET CULTURE**
  - 12.1 Poste à la direction du service des loisirs
  - 12.2 PRPB – 3<sup>e</sup> versements
  - 12.3 DEC – demande de subvention, participation au montage financier
  - 12.4 Renouvellement des supra-locaux
  - 12.5 Fête retraite
- 13. VARIA :**
  - 13.1 Bibliothèque – subvention
  - 13.2 \_\_\_\_\_
- 14. Questions du public**
- 15. Levée de la séance**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 9 septembre 2014 et à laquelle sont présents les conseillers Étienne Saint-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy.

La directrice générale, secrétaire-trésorière, Daisy Constantineau, la secrétaire-trésorière adjointe, secrétaire-trésorière adjointe, Gisèle Lauzon, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent, le directeur des travaux publics, Mario Saint-Louis et huit citoyens sont également présents lors de cette séance.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 9 septembre 2014, débutant à 20 heures.

270-09-2014

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 12.5, le sujet suivant :

12.5 Soirée reconnaissance

De plus, que l'item 12.1 soit reporté à une séance ultérieure et que le point 9.1 soit modifié à savoir : « Demande de **dérogation** » et non « demande de lotissement ».

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.  
ADOPTÉ.

271-09-2014

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par François Monière

et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2014 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2014 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ.

272-09-2014

**ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que la directrice générale, secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, à savoir :

- liste portant le numéro de folio 100769-09-2014 ainsi que le numéro de la présente résolution, pour un total de comptes à payer de 63 521,33\$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 4354 à 4463 et des confirmations internet n° 22014-28528 à 24511-29245 ainsi qu'un prélèvement, pour un montant de 61 013,15 \$;
- liste de salaires au montant de 58 720,37 \$
- liste de factures rajoutées portant les numéros de chèques 4464 à 4467 et des confirmations internet n° 24710-38320 à 25213-25197 pour un montant de 29 153,95 \$ ainsi que des comptes à payer au montant de 6 786,94 \$;

ADOPTÉ.

## **CORRESPONDANCE**

La correspondance suivante est résumée par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Daisy Constantineau, à savoir :

- UMQ, Pierre Moreau, MAMOT, Sylvain Pagé, député de Labelle, Pierre Arcand MERN, Ministre des Transports : accusé réception de diverses correspondances de juillet dernier.
- Société d'habitation du Québec : États financiers 2013 000930 PU-REG déficit d'exploitation.
- Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières : Promotion pour l'acquisition des drapeaux du Québec.
- La Fête des voisins au travail : une pause qui met de l'avant le capital humain comme richesse pour tous les milieux de travail.
- Cobali : Approbation de la 2<sup>e</sup> édition du plan directeur de l'eau.
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement : Les enjeux de la filière uranifère au Québec; Calendrier des séances publiques de la phase de questionnement et d'information.
- Ministère de la Famille : une aide financière pour le soutien financier aux politiques familiales municipale au montant de 10 500 \$ a été accordée à la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.
- Ministère des Transports du Québec : Aucune modification des restrictions des limites de charges sur la structure P-05684 (ruisseau Pimbina).

## **INFORMATION**

M. le maire, Stéphane Roy, donne information sur les sujets suivants :

- Soirée d'information sur les coupes forestières 2014-2018; les activités se dérouleront dans le secteur Lac-de-L'Aigle, montée Lebrun et parc Papineau-Labelle;
- Journée porte ouverte C.P.P.B. le 13 septembre 2014;
- Des travaux de rénovation débuteront bientôt à la clinique médicale;
- Aide financière de 10 500 \$ pour la politique familiale;
- Subvention de 789 986 \$ sur une période de 5 ans (taxe d'accise fédérale)

M. le conseiller, François Monière donne des informations sur la politique familiale.

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Les documents suivants sont déposés au conseil municipal par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Daisy Constantineau, à savoir :

- Rapport d'analyse de la qualité de l'eau au lac O'Neil.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 273-09-2014 – RADIATION DE COMPTES À RECEVOIR

Il est proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et unanimement que la liste des comptes à

recevoir suivants, soient radiés :

F-7203-73-9094.....	Réforme cadastrale .....	0,68 \$
F-8316-17-8343 .....	Réforme cadastrale .....	0,68 \$
7205-85-2088.....	Réforme cadastrale .....	85,00 \$
F-7896-74-1407.....	Réforme cadastrale .....	0,68 \$
F-7205-78-5155.....	Frais indûment chargés.....	7,28 \$

---

ADOPTÉ.

AVIS DE MOTION

### AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Avis de motion est donné par M. le maire, Stéphane Roy que, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement amendant l'article 9 du règlement n° 03-03-2012 concernant le traitement des élus municipaux sera déposé pour adoption et que dispense de lecture dudit règlement sera faite en conformité avec les dispositions du 2e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

274-09-2014

### MODIFICATION DÉTENTEUR CARTE ULTRAMAR

Il est proposé par Robert Pelletier

appuyé par François Monière

et unanimement résolu de modifier le nom de

Yves Larocque comme détenteur de la carte de crédit Ultramar pour celui de Daisy Constantineau, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. De plus, que la limite de crédit demandée soit de 45 000 \$.

ADOPTÉ.

275-09-2014

### FQM – SOUTIEN SERVICE POSTAL CANADIEN

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses résolutions ont été transmises à la FQM sur la situation des services postaux à la suite de l'annonce d'un nouveau plan d'action de Postes Canada visant son retour à la viabilité financière d'ici 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce plan d'action comporte cinq initiatives, dont celles de l'arrêt de la distribution du courrier à la porte pour le tiers des ménages canadiens par la mise en place de boîtes postales communautaires, d'une rationalisation des opérations grâce à la technologie et la consolidation des services et d'une réduction de la main-d'œuvre de 6000 à 8000 postes par attrition et négociation d'ici 2019;

CONSIDÉRANT QUE la FQM défend l'importance d'assurer la livraison du courrier partout sur le territoire du Québec, que l'on soit en milieu urbain ou en ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture des points de services en milieu rural a une incidence directe sur l'occupation du territoire et la vitalité des milieux;

CONSIDÉRANT QU'il existe des avenues qui méritent d'être analysées sérieusement avant d'envisager la fermeture et qu'il est nécessaire de prendre le temps de bien analyser les situations et trouver les meilleures solutions pour maintenir une desserte de services respectable;

Il est proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis

DE DEMANDER à la ministre responsable de la Société canadienne des postes au gouvernement fédéral, Mme Lisa Raitt, de :

- Faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans de petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste et permette également d'amorcer la réflexion visant l'accessibilité aux services;
- Supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le *Protocole du service postal canadien* relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
- Prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;
- Mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du Protocole;
- Établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîte aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultation avec la population et d'autres intervenants;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Fédération canadienne des municipalités, aux syndicats des travailleurs et travailleuses des postes ainsi qu'aux membres de la FQM.

ADOPTÉ.

276-09-2014

**FORMATIONS PG SOLUTIONS**

Il est proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

que la directrice générale, secrétaire-trésorier, Daisy Constantineau et la commis comptable, Johanne Larocque, soient autorisées à participer à la formation Web donnée par PG Solutions relativement aux états financiers et à la préparation budgétaire.

De plus, que les frais reliés à ces formations soient à la charge de la Municipalité.

Cette somme est disponible au poste budgétaire : 02 13000 454 (*Formation administration*).

ADOPTÉ.

277-09-2014

**DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Il est proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu de ne pas donner suite aux demandes de contributions financières présentées par le CAPTCHPL et le Centre de l'UQAT de Mont-Laurier.

ADOPTÉ.

## **URBANISME**

### **278-09-2014 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2014-0465**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure portant le numéro 2014-0465 consiste à régulariser l'implantation d'un bâtiment construit en 1992 ne respectant pas les marges de recul alors en vigueur à l'article 3.1.2 du règlement n° 275;

ATTENDU QU'en 2006, la demande de dérogation n° 2006-00164, consistant à la régularisation de cette anomalie, avait été acceptée;

ATTENDU QUE le fait d'accorder la présente dérogation mineure ne cause aucun préjudice à quiconque et ne porte atteinte à la jouissance d'aucun propriétaire d'immeuble voisin;

CONSIDÉRANT la recommandation émise par le Comité consultatif en urbanisme (CCU), ayant pour objet l'acceptation de la dérogation mineure n° 20140465 et qu'aucun frais ne soit chargé au requérant pour ladite demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé par Sylvie St-Louis et unanimement résolu, d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2014-0465 consistant à régulariser l'implantation d'un bâtiment construit en 1992.

DE PLUS, qu'aucun frais ne soit facturé au requérant pour ladite demande de dérogation mineure.

ADOPTÉ.

279-09-2014

### **ANALYSE DES PIÉZOMÈTRES**

Il est proposé par Robert Pelletier  
appuyé par François Monière

et unanimement résolu que la Firme Fondex Shermont soit mandatée afin de procéder à l'analyse et l'échantillonnage des piézomètres au site de lagune de boues de fosses septiques.

ADOPTÉ.

## **VOIRIE MUNICIPALE**

280-09-2014

### **PAARRM – EXERCICE FINANCIER 2014-2015**

Il est proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu qu'une demande d'aide financière pour l'exercice financier 2014-2015, soit adressée à M. Sylvain Pagé, député de Labelle, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, relativement à des travaux de rénovation sur le chemin Ruisseau-Serpent.

ADOPTÉ.

281-09-2014

### **ACHAT DE PNEUS D'HIVER**

ATTENDU QUE les pneus d'hiver du camion de la route # 15, doivent être changés;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions reçues sont les suivantes, à savoir :

- Unipneu Lavoie – 185 \$ / pneu - casing 85 \$ / pneu
- Centre du camion Gamache Inc. – 175 \$ / pneu – transport / 230,45 \$

Il est proposé par François Monière  
Appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu d'autoriser l'achat de pneus pour le camion # 15, la meilleure offre retenue provenant de Centre du camion Gamache Inc, au montant de 175 \$ du pneu en plus des frais de transport de 230,45 \$ et des taxes.

Cette somme est disponible au poste budgétaire 02-33000-525 (Entretien et réparation des véhicules.

ADOPTÉ.

282-09-2014

**SOUSSION POUR SEL À DÉGLACER**

Il est proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis  
et unanimement résolu que le directeur des  
travaux publics soit autorisé à demander des soumissions pour nos besoins de sel à déglacer  
pour la saison 2014-2015.

De plus, après réception des soumissions et selon le plus bas  
soumissionnaire, que le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder à l'acquisition de  
la quantité de sel nécessaire en vue de la préparation du service de déneigement d'hiver  
2014-2015.

ADOPTÉ.

283-09-2014

**REDDITION DE COMPTE PAERRL**

Il est proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre  
et unanimement résolu que la firme Rochon,  
Dumoulin, comptables professionnels agréés, soit mandatée pour la préparation de l'audit dans  
le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ.

284-09-2014

**EMPLOI ESTIVAL - PROLONGATION**

Il est proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Julie Sylvestre  
et unanimement résolu que les semaines de  
travail des travailleurs saisonniers estivaux soient prolongées de deux semaines.

ADOPTÉ.

**SERVICE D'INCENDIE**

285-09-2014

**ACHAT RADIO**

Il est proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par François Monière  
et unanimement résolu d'autoriser l'acquisition  
d'un radio pagette pour le service d'incendie, au coût de 950 \$.

Cette somme est disponible au poste budgétaire 02-22000-650 (*Équipement divers et combat*).

ADOPTÉ.

286-09-2014

**CPPB 3<sup>E</sup> VERSEMENT**

Il est proposé par François Monière  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et unanimement résolu qu'une troisième  
tranche de subvention annuelle montant de 20 000 \$ soit versée à la CPPB pour le soutien aux  
activités du Parc régional du Poisson-Blanc.

Cette somme est disponible au poste budgétaire 02 19000 996 (*Subventions – organismes – OSBL*).

ADOPTÉ.

287-09-2014

**DEC – DEMANDE DE SUBVENTION PARTICIPATION AU MONTAGE FINANCIER**

Il est proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et unanimement résolu que, suite à la demande d'aide financière présentée à Développement économique Canada dans le cadre du programme de développement économique du Québec « Initiative d'investissement local », la Municipalité accepte de participer au montage financier du projet de rénovation de la salle communautaire selon le pourcentage établi par Développement économique Canada.

ADOPTÉ.

288-09-2014

**RENOUVELLEMENT DES SUPRA LOCAUX**

Il est proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que l'entente relative aux équipements supra locaux de la MRC d'Antoine-Labelle, soit reconduite pour une période d'un an.

ADOPTÉ.

289-09-2014

**SOIRÉE RECONNAISSANCE**

Il est proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et unanimement résolu qu'une soirée reconnaissance soit organisée dans le cadre du départ à la retraite du directeur général, secrétaire-trésorier, Yves Larocque.

De plus, d'accepter les dépenses telles que présentées sur un document prévu à cette fin et portant le numéro de la présente résolution.

Ces sommes sont disponibles au poste budgétaire 02 11000 493 (*Réceptions, comités, commissions*).

ADOPTÉ.

290-09-2014

**BIBLIOTHÈQUE - SUBVENTION**

Il est proposé par Robert Pelletier  
Appuyé par François Monière

et unanimement résolu de procéder au versement de 3 000,00 \$ à titre de déboursé pour la gestion de la bibliothèque municipale.

Cette somme est disponible au poste budgétaire 02-70230-996.

ADOPTÉ.

291-09-2014

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Stéphane Roy  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que la présente séance soit levée. M. le maire, Stéphane Roy lève la séance à 21 h.

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par .....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire